Fiche

Comment expliquer la soudaineté d'une crise majeure comme la Révolution française ? La monarchie semble être un système solidement établi, gagé sur des siècles de construction monarchique. Pourtant, à la fin du XVIIIe siècle, la monarchie française est contestée, ses fondements critiqués, voire attaqués. Une conjonction de facteurs se met en place, qui tous concourent, sinon à la chute de la monarchie, du moins à sa remise en cause. Quelles sont ces difficultés de la monarchie vers 1788 ?

I. Une monarchie contestée de toutes parts

• En 1774, le roi Louis XVI monte sur le trône de France. Il hérite d'une situation délicate : s'il est toujours, théoriquement, monarque absolu de droit divin, son pouvoir est en réalité bien davantage contesté que celui de ses prédécesseurs. En Angleterre, le pouvoir du monarque est désormais limité par le Parlement et le pays propose un autre modèle, qui inspire les philosophes et notamment Voltaire. Les philosophes des Lumières ont d'ailleurs contribué à saper la légitimité de la monarchie absolue avec des idées telles que **la souveraineté populaire (Rousseau), la tolérance religieuse (Voltaire) ou la séparation des pouvoirs (Montesquieu)**. La bourgeoisie française et une partie de la noblesse et du clergé sont sensibles à ces idées nouvelles.

• Dès le début du règne de Louis XVI, **en 1776, les colonies anglaises d'Amérique du Nord déclarent leur indépendance**. Au terme d'une longue guerre contre la monarchie britannique, les insurgents américains, qui ont bénéficié de l'aide considérable de la France, mettent en place un régime nouveau. **La Constitution américaine de 1787 est inspirée des idées des Lumières** : elle établit une République avec séparation des pouvoirs et représente pour tous les esprits éclairés un exemple à suivre.

• En France, c'est tout le vieux système de la société d'ordres qui est sous le feu de la critique. Dans le tiers état, **la bourgeoisie, dont le rôle économique est devenu majeur, revendique une part du pouvoir politique**. Elle critique les privilèges du clergé et de la noblesse, qui ne paient pas l'impôt direct. De même, la paysannerie conteste la domination de la noblesse, qui ne joue plus son rôle de protection, à présent assumé par le roi, mais qui bénéficie toujours des droits seigneuriaux. Tout le système social traditionnel est secoué de revendications diverses.

II. L'étranglement de la crise financière

• Dans les années 1789, le budget royal souffre, notamment en raison des très lourdes dépenses militaires liées à la guerre d'indépendance américaine. Le déficit devient considérable : en 1788, pour 629 millions de livres de dépenses, la monarchie ne bénéficie que de 503 millions de livres de recettes. **Le déficit budgétaire (126 millions, soit 20 % !) est considérable**. Jusque-là, le déficit est financé par l'emprunt, mais, en 1788, le service de la dette (remboursement des intérêts d'emprunt) représente déjà plus de la moitié des dépenses ! La situation n'est plus tenable : il va falloir **faire payer des impôts à ceux qui n'en paient pas**, le clergé et la noblesse... à supposer qu'ils l'acceptent.

• Or, les ordres privilégiés refusent cette réforme fiscale qui touche de trop près à leurs intérêts. La monarchie est alors au bord de la faillite. Louis XVI doit se résoudre à forcer le consentement de la noblesse et du clergé, au moyen d'une assemblée rarement réunie (la dernière date de 1614) : les états généraux. **Les états généraux sont une assemblée exceptionnelle des trois ordres, réunie lors des grandes crises que traverse le royaume (guerre, faillite, succession)**. Le roi espère y faire adopter une réforme fiscale qui assurera à la monarchie les nouvelles recettes dont elle a besoin. Les états généraux sont donc convoqués pour le 5 mai 1789. D'ici là, tous les sujets du roi doivent faire remonter à Paris leurs revendications, à travers des documents spécifiques, **les cahiers de doléances**, dont la rédaction occupe le royaume toute la première moitié de l'année 1789.

• La population est cependant préoccupée par la **crise économique qui frappe durement le royaume entre 1788 et 1789** : divers phénomènes météorologiques ont provoqué de mauvaises récoltes. Les céréales manquent, et leur prix s'envole dans les villes, acculant le peuple à la disette. Le pouvoir d'achat s'effondre, entraînant une crise de l'artisanat, dont les produits ne se vendent plus, et donc une hausse du chômage. **À la veille de la réunion des états généraux, la situation du royaume de France est dramatique**.

© 2000-2024, rue des écoles